



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 3, Juin 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2025 : 6.586

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane
 Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix
 Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix
 Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Guilty Feeling as a Catalyst of Moral Transformation in Nathaniel Hawthorne's The Scarlet Letter**
Michel PODA & Adama Sabine MOYENGA..... 1-20
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.1>
2. **Bonne gouvernance en Afrique : une relecture de l'Egypte antique dans the revolutionaries d'Ayi Kwei Armah**
Souleymane TUO..... 21-36
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.2>
3. **Othello and Steve Richard: An Intertextual Reading of William Shakespeare's Othello and Jonathan Coe's The Rotters' Club**
SILUE Nannougou, SILUE Ténéna Mamadou & TUO Wandja Fatoumata 37-49
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.3>

Espagnol

4. **Las expresiones de la lesbofobia en Guinea Ecuatorial : entre prejuicios y violencias en Yo no quería ser madre (2019) de Trifonia Melibea Obono**
D'Acise Junior NGUIMBI..... 50-59
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.4>

Etudes germaniques

5. **Beiträge von Politik, Linguistik und Neuropsychologie in der Lernmotivation in Deutsch als Fremdsprache: Fall von der Côte d'Ivoire**
KOUADIO N'GUESSAN NORBERT..... 60-76
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.5>

Lettres Modernes

6. **Approche sémiotique de la communication de l'objet "émergence" face aux "microbes" en Côte d'Ivoire**
Abdoulaye TRAORE..... 77-92
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.6>
7. **L'étude des symboles dans les chansons koulango : le cas du Palongo d'Awa Kouman**
Kra Ferdinand KOFFI & Bi Irié Ernest TOUOUI..... 93-104
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.7>
8. **L'image de la société dans La République des slips d' Ayayi Togoata Apédo-Amah et Charles Manian**
Dramane OUOLOU..... 105-117
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.8>

9. **Le schéma actantiel à l'épreuve des entreprises :
analyse sémiotico-organisationnelle de Pike Place Fish**
Koffi François KOUADIO..... 118-134
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.9>
10. **Du schéma actantiel aux passions de la souffrance et
de la résilience dans les larmes de dieu de Macaire Etty**
Dingny Yannick ASSOH..... 135-151
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.10>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

11. **Analyse morphosyntaxique des constructions nominales
en baoule-gôdê [gɔdɛ]**
N'DRE Damanan Joachim & KOUADIO Kouassi Clauterne..... 152-167
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.11>
12. **Le yel-būndi « proverbe » moaaga :
entre tradition orale, culture et éducation**
Abdoul Dramane Karim COMPAORE..... 168-178
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.12>
13. **Kéïta ! L'héritage du griot ou le défi de l'éducation de l'enfant Africain**
Yacinthe SAM..... 179-191
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.13>
14. **Communication digitale publique et formalisation des PME
en Côte d'Ivoire : catalyseur ou simple accompagnement ?**
Pricille SEAN 192-208
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.14>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

15. **Marginalité et transnationalisme aux espaces frontières
du Sud du Sénégal (1946-2012)**
Mohamed Lamine MANGA..... 209-222
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.15>
16. **L'excision dans le Tagbana sud : rituels sacrés,
festivité et pratiques soignantes (XIX^e-XX^e siècle)**
TOURÉ Bohantchin Anne Audrey & GBÉDIA Marc Stéphane..... 223-232
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.16>
17. **Protestantisme, coutumes et traditions dans l'ouest-volta de 1923 à 1977**
Essai KONATÉ..... 233-251
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.17>
18. **La commune mixte de Ouagadougou à l'ère de l'électrification,
1929-1936**
Salam DEMBÈGA..... 252-263
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.18>

- 19. Patrimoines funéraires et initiatiques à l'épreuve de l'urbanisation et des religions chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire : le cas des régions du Poro et de la Bagoué (XX^e siècle-2012)**
 Tininnon COULIBALY 264-282
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.19>
- 20. Les Suamara de Dadieso, un noyau Asante intégré aux groupes baoulé et agni en Côte d'Ivoire (XVIII^e-XIX^e siècles)**
 Kan Yannick YEBOUE..... 283-299
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.20>
- 21. Félix Houphouët-Boigny (1946-1960) : stratégies et enjeux de la construction du parti unique**
 Kouakou Mechak N'GORAN..... 300-311
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.21>
- 22. Les funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin (Bassem-Poessé) dans la province du Kouritenga**
 NIKIÉMA Victor & TRAORÉ Ténihan 312-327
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.22>
- 23. Le Gabon et la Francophonie dans les médiations en Afrique centrale : deux acteurs au service de la paix et de la sécurité (1990-2005)**
 Landry Junior TADOU 328-345
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.23>
- 24. Les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C.**
 Nahouo Youssouf COULIBALY & Hugues Marcel BOTEMA..... 346-362
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.24>
- 25. La pédérastie en Grèce : acteurs, codes, typologies et valeurs en Grèce (Ve s. av. J.-C./ier s. apr. J.-C.)**
 Zrihonon Linda Simone DAMENAN..... 363-377
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.25>
- 26. La gouvernance des transports collectifs conventionnels dans le processus de développement du district d'Abidjan (1960-1990)**
 Dié Octave MANIGA & Moro Jean Martial AHORO 378-390
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.26>
- 27. Les madrassas en Côte d'Ivoire : naissance et évolution de 1948 à 1993**
 Arna KONATÉ..... 391-409
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.27>
- 28. Institutionnalisation d'un mouvement syncrétique, le cas de l'église papa nouveau**
 Affouminou Emmanuel SIGNAUX & Eugénie OUATTARA..... 410-422
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.28>
- 29. Anthroponymie infantile dans la tradition abidji : l'exemple de Bécédi (Côte d'Ivoire) du XIX^e au XX^e siècle**
 KRÉ Okpobé Henriette..... 423-436
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.29>

- 30. Rôles et Problèmes des élites musulmanes dans l'espace sénégalais, (XIX^e-XXI^e siècles) : l'exemple du Sénégal**
 MAMADOU MARIAME DIALLO 437-454
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.30>
- 31. Les cultures maraîchères dans le développement socio-économique des femmes de Bouaké (1984-2002)**
 Kissa Gnougé OUATTARA..... 455-471
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.31>

Géographie

- 32. Gestion des boites vides des pesticides utilisés et risques sanitaires sur riziculteurs de la sous-préfecture de Boundiali**
 YEO Nafolo Drissa, COULIBALY Moussa & COULIBALY Mamoutou..... 472-486
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.32>
- 33. Croissance démographique, intensification des activités agricoles et évolution du couvert forestier de la région de la Nawa (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
 Hamed KOBENAN, Antoine Yapo GBOCHO & Tozan Bi ZAH 487-497
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.33>
- 34. Difficile accès au foncier : une contrainte majeure à l'autonomisation économique des femmes dans la sous-préfecture de Taabo (Sud-Côte d'Ivoire)**
 Amenan Ba Inès KOFFI, Nogodji Jean YEO,
 Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO 498-511
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.34>
- 35. Dynamique climatique et systèmes de production agricole dans la commune de Arbollé, Burkina Faso**
 Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Wendlassida OUÉDRAOGO,
 Sayouba ILBOUDO & Lucien OUÉDRAOGO 512-529
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.35>
- 36. Dynamiques spatiales en milieu péri-urbain sénégalais : développement de projets d'aménagements publics et recul du foncier agricole à la périphérie Est de la ville de Kolda**
 Issa MBALLO & Aliou BALDE..... 530-546
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.36>
- 37. Évaluation de la fragmentation des bassins versants en urbanisation de Marza, Ngaoundéré, Cameroun entre 1990 et 2023**
 Lila Bibriven Reni & Deuleu Kamdem Rosine Aimee..... 547-572
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.37>

Philosophie

- 38. L'observation scientifique complexe : entre erreur et vérité scientifique**
 N'Goran Vincent ALLA..... 573-586
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.38>

- 39. La pensée morale kantienne à l'épreuve des dilemmes médicaux contemporains : principes et perspectives éthiques**
Yaya BAMBA..... 587-605
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.39>
- 40. Spinoza et Locke : pionniers, apôtres de la laïcité et de la tolérance**
Assanti Olivier KOUASSI & Jean-Marc Irié Bi IRIÉ..... 606-617
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.40>
- 41. Le geste métaphysique de Nietzsche : l'exégèse de Heidegger**
Dimitri OVENANGA-KOUMOU 618-633
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.41>
- 42. La notion d'obstacle épistémologique :
une notion ambiguë de l'épistémologie bachelardienne ?**
Kouassi Yves Romaric GOLI..... 634-646
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.42>
- 43. Crise démocratique et quête de légitimité : l'alternative de la palabre
comme compromis à l'africain pour un développement
des États d'Afrique francophone**
Agnazoulélou PITOKI..... 647-662
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.43>
- 44. La déclaration sur le droit au développement et
la problématique de sa mise en œuvre**
Yaovi Mathieu ACCROMBESSI..... 663-676
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.44>
- 45. L'école moderne sous l'emprise de l'idéal néolibéral :
une analyse de CHRISTIAN LAVAL**
BARRY Saidou..... 677-692
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.45>
- 46. Crise environnementale et entropie démocratique :
esquisse d'une médiation politico-écologique**
Pascal BONKOUNGOU..... 693-710
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.46>
- 47. Hospitalité universelle et intégration nationale des étrangers**
Abdul Vassirima CISSE..... 711-722
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.47>
- 48. La télémédecine, la voie de l'émergence médicale dans le monde**
AMANI YAO VICTORIN..... 723-739
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.48>
- 49. Engagement citoyen, démocratie et paix à la lumière de John Rawls**
Souleymane DEMBELE, Vambé Blaise KONE & Mahamadou CISSE..... 740-753
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.49>

Anthropologie et sociologie

- 50. Connaissances populaires des effets de l'interaction entre l'environnement et l'Homme à Dédougou au Burkina Faso**
Mariétou ZOBO, Abdoul Galilou SAWADOGO, Abdramane BERTHE, Ardjima NABA, Athanase Wendmètè OUMSAORE,
Lalla BERTHE/SANOU & Patrice TOE..... 754-767
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.50>
- 51. Analyse socio-anthropologique de la pratique de la circoncision chez les circonciseurs traditionnels sahéliens en Côte d'Ivoire : étude de cas à Abidjan et Daloa**
Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI..... 768-781
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.51>
- 52. Gestion isolée de la menstruation et rendement scolaire des jeunes filles à Botro (centre de la Côte d'Ivoire)**
Affoué Edwige KOUAKOU..... 782-801
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.52>
- 53. Perceptions des mères et relations des soins dans le traitement de la malnutrition au district sanitaire de Ouahigouya (Burkina Faso)**
Miyemba LOMPO, Koana Jacques LOMPO & Payaïssédé Salfou OUEDRAOGO..... 802-815
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.53>
- 54. Pouvoir, harcèlement sexuel et santé au travail : décryptage sociologique d'une violence normalisée**
Lhaur-Yaigaiba Annette OUATTARA..... 816-830
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.54>
- 55. Déplacés internes et maladie vectorielle : cas de la commune rurale de Guiaro, Burkina Faso**
Adeline Dorothée KANDO, Eulalie ZONGO, Jacqueline SOW & Patrice TOE 831-846
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.55>
- 56. Orpaillage et développement communautaire en milieu rural : cas de la Sous-Préfecture de Kokumbo dans la région des lacs au Centre de la Côte d'Ivoire**
Lassina KONE..... 847-860
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.56>
- 57. Pratiques foncières urbaines et perceptions de l'avenir du maraîchage chez les exploitants à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Hyppolite Lossé VAHI, Irafiala TOURE & Marcelline Débégoun SORO..... 861-874
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.57>
- 58. Les coopératives de vivriers et de maraîchers dans l'autonomisation des femmes rurales du département de San-Pedro**
N'zué Koffi Arsène GNA..... 875-892
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.58>

- 59. Sexe transactionnel chez les adolescentes et jeunes filles confiées :
Quelques facteurs de vulnérabilités**
Bi Zanhan Guy Marcel LEH..... 893-911
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.59>
- 60. Déterminants de la persistance des pratiques traditionnelles
de sécurité sociale chez les travailleurs informels à Bouaké**
Hermann Medard SEUH..... 912-922
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.60>
- 61. Dessins animés et vulnérabilités sociales :
analyse des contenus de sons et d'images des émissions pour enfants**
Paulette Mappi Dzukou 923-944
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.61>
- 62. Légitimité Étatique en Côte d'Ivoire, présupposés théoriques
selon Hagmann et Péclard**
Cynthia Ozoua BAILLY 945-962
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.62>
- 63. Acquisition foncière et conflit foncier en milieu rural ivoirien :
cas du village de Kononfla**
Adjoua Sandrine KOUADIO, Assemien BOUA & Adon Simon AFFESSI..... 963-977
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.63>
- 64. Leadership-féminin en contexte de crise sécuritaire au Bénin :
le numérique comme stratégie de résilience**
Monique Ouassa-Kouaro, Boni Florent Tasso & S. Luther Rustico Tasso..... 978-992
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.64>

Psychologie

- 65. Autonomie décisionnelle, qualité de vie au travail et motivation
des salariés du privé d'Abidjan**
YAPI N'cho David & KOUAME Konan Simon..... 993-1005
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.65>
- 66. Performances scolaires, Handicap et degré d'adaptation
psychologique des élèves déplacés internes du Burkina Faso**
Charlotte TOÉ ép. NIGNAN, Bawala Léopold BADOLO &
Beli Alexis NEBIE..... 1006-1021
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.66>
- 67. Adolescence, délinquance et consommation de drogues : une analyse
des facteurs psychologiques et socio-économiques sous-jacents**
Saiba BAKOUAN..... 1022-1038
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.67>
- 68. Épuisement des travailleurs en fin de carrière :
étude exploratoire sur les promotionnaires à Tchaodjo-Togo**
Amaèti SIMLIWA PITALA 1039-1051
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.68>

Science de l'éducation

- 69. Les perceptions sociales de la question enseignante au Burkina Faso**
Yorsaon Christophe HIEN..... 1052-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.69>
- 70. Impact des technologies numériques sur la gouvernance universitaire et l'amélioration de l'éducation au Tchad : Enjeux et perspectives**
Abraham DAGUE, Alhadji MAHAMAT, Mbaindo DJIMRABEI & Mbaïrenaye NAMBE..... 1069-1091
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.70>

Sciences économiques

- 71. Entente entre nouveau management public, gouvernance et leadership : vers une redéfinition du management public**
Karima EL GHIGHAI & Noufissa EL MOUJADDIDI 1092-1108
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.71>

Les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C.

Nahouo Youssouf COULIBALY

*Enseignant-chercheur en histoire de la Grèce antique,
Département d'Histoire,
Université Jean Lorougnon Guédé,
Daloa, Côte d'Ivoire,
Email : coulibalynahouo5803@gmail.com*

&

Hugues Marcel BOTEMA

*Enseignant-chercheur en histoire de la Grèce antique,
Département d'Histoire,
Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan, Côte d'Ivoire,
Email : botemahugues@yahoo.fr*

Date de soumission : 12-05-2025

Date de publication : 30-06-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.24>

Résumé

Après que l'Égypte est devenue un royaume indépendant sous Ptolémée Ier Sôter en 306 avant Jésus-Christ, on assiste pendant trois siècles à l'instauration d'une société coloniale, où une minorité immigrée et dominante exploite une majorité indigène. Cette étude a mis en lumière les rapports de solidarité qui ont existé entre les riches et les pauvres de cette nouvelle société coloniale tout au long du 3^{ème} siècle av. J.-C. Ainsi, à la lumière de plusieurs papyrus, nous avons noté que, tout comme dans l'Athènes archaïque et classique, les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque relevaient du patronage communautaire, du patronage personnel, et surtout du clientélisme. Les sources papyrologiques ont révélé que la prospérité des riches du royaume ptolémaïque s'exprimait à travers leurs démonstrations de générosité envers des concitoyens pauvres et des populations démunies, ce qui contribuait à leur prestige. Dès lors, la paix intérieure du royaume ptolémaïque dépendait du bon usage des richesses par les nantis. La quiétude du royaume est donc restée, tout au long de son existence, entre les mains des plus riches.

Mots-clés : Rapports, Riches, Pauvres, Patronage, Clientélisme.

Solidarity between rich and poor in Ptolemaic Egypt in the 3rd century BC

Summary

After Egypt became an independent kingdom under Ptolemy I Soter in 306 BC, three centuries saw the establishment of a colonial society in which a dominant immigrant minority exploited a native majority. This study sheds light on the relationships of solidarity that existed between the rich and the poor in this new colonial society throughout the 3rd century BC. In the light of the several papyri, we have noted that, as in archaic and classical Athens, solidarity between rich and poor in Ptolemaic Egypt was based on community patronage, personal patronage and, above all, clientelism. Papyrological sources reveal that the prosperity of the rich in the Ptolemaic

kingdom was expressed through their generosity towards poor fellow citizens and deprived populations, which contributed to their prestige. From then on, the internal peace of the Ptolemaic kingdom depended on the proper use of wealth by the wealthy. Throughout its existence, the peace of the kingdom remained in the hands of the wealthiest.

Key words: Relationships, Rich, Poor, Patronage, Clientelism.

Introduction

Après qu'Alexandre le Grand a mis la main sur l'Égypte pharaonique en 331 av. J.-C., les Grecs, qui étaient présents en Égypte depuis le VI^e siècle av. J.-C. en tant que mercenaires ou marchands, suivirent désormais en masse les traces du conquérant macédonien et découvrirent, dans le pays du Nil, une nouvelle patrie. Devenue un royaume indépendant sous Ptolémée I^{er} Sôter (306 av. J.-C.), l'Égypte resta, pendant trois siècles, sous la domination grecque, jusqu'à ce qu'elle passe, en 30 av. J.-C., sous la domination romaine. Cette période, connue sous le nom d'époque ptolémaïque, fut celle de la mise en place d'une société coloniale, où une minorité immigrée et dominante exploitait une majorité indigène assujettie. C'est à cette nouvelle société que nous allons accorder notre attention ; toutefois, nous nous limiterons au III^e siècle av. J.-C. En effet, la plupart des travaux existants sur cette société coloniale ont mis l'accent sur l'inégale répartition des ressources (richesses) entre les différentes populations¹.

Nos sources², principalement papyrologiques — qu'elles soient documentaires, littéraires ou juridiques — et regroupées dans trois recueils de plusieurs papyrus, révèlent quant à elles des rapports de solidarité étroitement liés aux structures de pouvoir et aux relations économiques.

¹- Reconnaissons plutôt que le monde hellénistique d'Orient fut un monde colonial au sens moderne du terme et que l'Égypte lagide nous fournit le premier exemple analysable du fonctionnement d'une société coloniale, où une minorité immigrée et dominante exploite une majorité indigène dominée de culture radicalement hétérogène à des fins étrangères aux intérêts de cette majorité ; largement étrangères, bien plus, au pays même, puisque le plus clair des revenus tirés de l'Égypte par les lagides fut englouti dans des dépenses de politique extérieures et dans le coûteux entretien de cette prestigieuse capitale parasitaire que fut Alexandrie. Cf. C. Orrieux, 1983, *Les Papyrus de Zénon : l'horizon d'un grec en Égypte au III^e siècle avant Jésus Christ*, Paris, Macula, p. 6.

L'installation des Grecs en Égypte semble donc avoir pour effet, sur le plan de l'organisation sociale, un renforcement des anciennes structures inégalitaires, tendant à imposer la supériorité d'une ethnie dominante, tout en récupérant et en « assimilant » certains éléments de l'ethnie dominée. Cf. F. Dunand, 1983, « Grecs et Égyptiens en Égypte lagide. Le problème d'acculturation », in *Mode de contacts et processus de transformations dans les sociétés anciennes*. Actes du colloque de Cortone, Rome, Pise, p. 69-70

L'entrée des troupes d'Alexandre en Égypte s'accomplit sans coup férir : il n'en reste pas moins que les Lagides furent des occupants et que la « mise en valeur » de l'Égypte ne fut rien d'autre qu'une colonisation. Et même si l'Égypte avait l'habitude d'être gouvernée par des envahisseurs, le modèle civilisateur des Grecs ne pouvait que rencontrer des résistances... Zénon est particulièrement représentatif de ces Grecs bien décidés à mettre en valeur à leur profit la terre d'Égypte qu'ils considéraient comme une colonie. Cf. R. Burnet, 2003, *L'Égypte Ancienne à travers les papyrus : vie quotidienne*, Paris, Edition Flammarion, p. 41-93.

²- C. C. Edgar, 1924-1940, *Zénon Papyri* (PCZ), Le Caire, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Imprimerie de l'institut français d'Archéologie Orientale, vol. 1-5 ; F. Firenze, 1912-1979, *Publicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto* (PSI), Florence ; F. G. Keynon, H. I. Bell, W. E. Crum, 1893, *Greek Papyri in the British Museum* (P. London.), London, British Museum, 7 vol.

Ces documents montrent que la solidarité entre riches et pauvres dépasse le cadre de la simple charité : elle s'inscrit dans un système d'échanges et de patronage, où les formes d'aide matérielle, financière ou politique instaurent des relations de fidélité et de dépendance réciproque. Elles nous informent également que cette solidarité, dans le domaine commercial, est régulée par des règles strictes, assorties de sanctions en cas de fraude ou de non-respect des engagements, assurant ainsi la confiance et la stabilité des échanges. Par ailleurs, nos différentes sources relatent que la solidarité professionnelle entre artisans témoigne d'un souci d'intégrité et de justice, essentiel à la cohésion du groupe. Enfin, ces rapports de solidarité apparaissent comme des mécanismes stratégiques, à la fois économiques et politiques, où la survie des plus modestes dépend souvent de leur capacité à négocier des alliances et à honorer leurs obligations envers les élites.

Ainsi, l'originalité de ce travail réside dans le fait de souligner les rapports d'entraide qui existaient entre les riches et les pauvres de la société coloniale du royaume lagide, afin de compenser, dans une certaine mesure, cette inégale répartition des ressources. D'où ces quelques interrogations : dans quelles conditions les pauvres demandaient-ils l'aide des riches ? Comment les riches colons grecs venaient-ils en aide à leurs compatriotes pauvres ? Comment les Égyptiens démunis bénéficiaient-ils de la solidarité de ces riches colons grecs ? Quels procédés étaient utilisés par les riches pour venir en aide aux pauvres et aux personnes dans le besoin dans l'Égypte ptolémaïque du III^e siècle av. J.-C. ?

Notre objectif est de mettre en exergue les différents rapports de solidarité ayant existé entre les riches et les pauvres tout au long du III^e siècle avant Jésus-Christ, après l'instauration de la société coloniale en Égypte ptolémaïque. En ce qui concerne notre méthode d'approche de l'analyse de nos sources, il faut dire que nous avons adopté une démarche progressive et structurée. Nous avons d'abord cherché à comprendre le contexte historique et social des documents, ainsi qu'à identifier les acteurs en présence, qu'ils soient riches ou pauvres. Nous avons ensuite relevé les différentes formes de solidarité exprimées — matérielles, économiques ou politiques — afin de mieux situer ces pratiques dans la société égyptienne du III^e siècle av. J.-C. Cette analyse nous a également permis d'examiner les rapports de pouvoir, de dépendance et les éventuelles sanctions liées à ces relations. Enfin, nous avons synthétisé ces éléments pour en dégager la portée et le sens global et conclure notre étude.

Pour mieux comprendre la nature des rapports de solidarité dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C., nous verrons d'abord comment cette solidarité s'exprime à l'échelle communautaire, au sein de groupes professionnels ou familiaux. Nous analyserons ensuite les

formes de patronage individuel, fondées sur des relations personnelles entre un notable et des individus dépendants. Enfin, nous montrerons que ces rapports prennent souvent la forme d'un clientélisme structuré, où les aides accordées impliquent des contreparties économiques, sociales ou politiques.

1. Un patronage communautaire

Les formes de patronage dont il est ici question s'apparentent à des dons, à des aides apportées par la communauté à des enfants ou à des femmes en situation de détresse. Les actes de générosité accomplis par les riches au nom de la communauté tout entière n'étaient donc pas destinés à subvenir aux besoins quotidiens de citoyens nécessiteux, mais plutôt à répondre à des besoins ponctuels. Il s'agissait en quelque sorte de *philanthrōpia*, c'est-à-dire d'un esprit de bienveillance et de générosité visant à assurer le bien-être des plus démunis. C'est dans ce cadre que s'inscrit le papyrus présenté ci-dessous, qui évoque le protégé de Zénon au gymnase d'Alexandrie :

Hiéroclès à Zénon salut. » « Si tu te portes bien et que le reste marche à ton gré, cela serait bien. Moi aussi, je suis en bonne santé. » « Tu m'as écrit au sujet de Pyrrhos de le faire entraîner, si nous sommes sûrs qu'il gagnera, sinon, d'éviter de le détourner de ses études de lettres et d'encourir des frais inutiles. » « Pour ce qui est de ses études de lettres, il n'en est nullement détourné, mais s'y applique, ainsi qu'aux autres disciplines. En ce qui concerne la certitude de succès, les dieux seraient le mieux placés pour savoir, mais Ptolemaios dit qu'il dépassera de loin les concurrents actuels, bien que pour l'instant il traîne par rapport à eux, qui ont pris une avance considérable, et nous commençons juste l'entraînement. Et sache que Ptolemaios ne demande pas de gages comme les autres moniteurs. Il espère simplement gagner la couronne pour toi en remerciement des bienfaits que tu as bien voulu lui dispenser avant de le connaître et pour tous les services que tu rends à la palestres (F. G. Keynon, H. I. Bell, W. E. Crum, 1893, *Greek Papyri in the British Museum*, P. London, volume 7, n° 1941).

Ce papyrus est une lettre qu'Hiéroclès a envoyée à Zénon en 257 av. J.-C. au sujet du jeune Pyrrhos. Zénon était l'intendant de la *dôréa*³ d'Apollonios, une donation que celui-ci avait reçue de Ptolémée II Philadelphe, en sa qualité de ministre des Finances. Il semble que, jusqu'en mai 248, Zénon ait fait partie de l'entourage du ministre. Au moment où cette lettre a été rédigée, Zénon était en tournée à l'intérieur de l'Égypte avec son patron, Apollonios. C'est pourquoi, durant cette période, c'est Hiéroclès qui veillait sur ses affaires dans la capitale, Alexandrie. Pour W. Clarysse et K. Vandorpe (1995 : 58-59) :

Pyrrhos était un jeune garçon, apparemment très doué, que Zénon avait pris sous sa protection. Zénon tenait à ce que ses études ne pâtissent pas de ses

³- *Dôréa* (dotations) : domaine rural concédé en usufruit à titre précaire à un haut fonctionnaire, à un grand dignitaire du royaume.

prestations sportives. Hiéroclès le rassure sur ce point et lui signale en même temps que les entraînements se déroulent à souhait. On n'est pas encore à la veille des championnats et Pyrrhos sera prêt à temps avec l'aide d'un entraîneur professionnel, qui propose ses services à titre gracieux.

En réalité, Zénon a rendu de nombreux services à la palestra, souvent considérée comme une annexe du gymnase et parfois confondue avec lui⁴. C'était un lieu public destiné à l'entraînement physique et à l'éducation des jeunes. La palestra se composait principalement d'une salle fermée, réservée à des exercices tels que la lutte, la gymnastique, le pugilat et le pancrace. Zénon était donc étroitement impliqué dans la gestion du gymnase local. Ainsi, selon W. Clarysse, K. Vandorpe (1995 : 59) : « Il verse une contribution importante ; il aide à rassembler un auditoire pour la conférence qu'un lettré alexandrin vient donner sur "le poète" par excellence, c'est-à-dire Homère ; il est l'ami intime de Déméas, directeur du gymnase, et lorsque celui-ci meurt subitement en 242 av. J.-C., c'est Zénon qui règle tous les problèmes, financiers et autres, laissés par le défunt ».

Ce patronage communautaire exercé par Zénon ne se limite pas à Alexandrie. En effet, arrivé à Philadelphie en 256 av. J.-C., Zénon continue à promouvoir la carrière de jeunes athlètes, comme le montre le billet suivant :

Zénodoros à Zenon salut. » « Si tu te portes bien, tout est pour le mieux. Nous-mêmes sommes aussi en bonne santé. Sache que mon frère Dionysios a remporté le concours des Ptolémaïa à l'île Sainte. Je te t'écrit pour ton information. Nous avons reçu le manteau que tu as envoyé et tu me ferais plaisir en m'envoyant aussi l'autre d'urgence. Il doit être plus épais que le premier et fait de laine douce. Mon frère Dionysios en a besoin pour les fêtes d'Arsinoé. » (F. Firenze, 1912-1979, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto (PSI), Florence, PSI volume 4, n° 364).

Ce protégé de Zénon remporta ainsi une victoire lors des *Ptolémaïa*, des jeux organisés en l'honneur de la dynastie ptolémaïque⁵. Selon W. Clarysse, K. Vandorpe (1995 : 60) : « l'île

⁴- Le gymnase était à la fois une école, où les adolescents recevaient l'éducation grecque traditionnelle, corporelle, musicale et intellectuelle, et un centre culturel et sportif pour les anciens élèves. Cette institution représentait le principal foyer de vie hellénique dans les territoires nouvellement conquis, où les Grecs formaient une minorité. De nature hautement sélective, l'admission était réservée aux Grecs ; de plus, les membres devaient acquitter des cotisations considérables. L'importance du gymnase apparaît clairement quelques siècles plus tard, à l'époque romaine, où les conseils d'administration des gymnases donnent naissance aux conseils municipaux. Cf. (W. Clarysse, K. Vandorpe, 1995 : 58).

⁵- En effet, en 280 a.C, Ptolémée II Philadelphe, arrivé au pouvoir quelques années auparavant, institue une fête désignée par le terme *Ptoemai-a* en l'honneur de ses parents morts, Ptolémée 1er Soter et Bérénice. Fête "isolympique", assimilée à l'une des plus célèbres panégyries du monde grec, inscrite au calendrier des cultes alexandrins, qui lui feront place tous les 4 ans, elle est d'emblée promise à un retentissement exceptionnel : cités et états grecs sont conviés à y assister et, effectivement, de nombreuses délégations venues de diverses régions du bassin méditerranéen participeront désormais à la célébration. Callixène de Rhodes relata à la fin du III^e s. av. n. è., probablement celle qui fut la troisième édition de ces fêtes célébrée en 271 av. n. è. Elle aurait coûté 2239 talents et 50 mines soit peut-être 10 à 15 % du budget annuel de l'État. L'essentiel de la cérémonie était constitué par une procession à caractère dionysiaque avec de nombreux chars spectaculaires, mais il y avait aussi un défilé

Sainte mentionnée dans le texte est le nom d'un village du Fayoum, bien que l'existence d'une localité portant le même nom aux environs d'Alexandrie ne puisse être exclue ». On remarque également, dans le billet cité plus haut, que Dionysios se prépare en vue d'un nouveau concours organisé à l'occasion des fêtes d'Arsinoé. Ces célébrations étaient dédiées à la reine Arsinoé II, épouse de Ptolémée II Philadelphe, décédée quelques années auparavant, en 270 av. J.-C⁶. Tout cela souligne le caractère patriotique et royaliste de l'institution du gymnase.

Tout comme Dionysios, d'autres jeunes gens s'adonnent à la musique avec autant d'abnégation. En réalité, tous rêvent du grand concours, préparé pendant des mois, voire des années. Les mémoires d'Héracléotès en témoignent. Ce jeune homme aspirait à une carrière de chanteur-musicien. Protégé du directeur du gymnase, Déméas, il se retrouva sous la tutelle de Zénon après la mort de ce dernier. Il semble que ce changement ne l'enchantait guère, car Héracléotès submergea son nouveau protecteur de pétitions, dans lesquelles il exposait ses besoins avec une insistance parfois un peu lassante. Voici le contenu d'une de ses pétitions :

Je t'ai déjà remis trois mémoires avec la demande suivante : mon maître Déméas a stipulé dans son testament qu'on devait assurer ma subsistance en me procurant tout le nécessaire convenant à un homme libre pour s'exercer à l'art de la cithare jusqu'à ma présentation au concours. Tu me fournis chaque mois 3 drachmes 4 1/2 oboles pour la viande, 3 drachmes 3 chalques pour l'huile, 2 drachmes 1/2 obole pour le poisson et 7 1/2 congés » [1 congé = env. 1 litre] de vin. Je t'ai dit que cela ne suffit pas pour mon entraînement et je t'ai demandé, par respect pour Déméas et la bienséance, qu'on me donne chaque mois 7 drachmes 3 oboles pour la viande, 6 drachmes 6 chalques pour l'huile, 7 drachmes 3 oboles pour le poisson et 15 congés de vin. Mais tu n'as tenu aucun compte de mes mémoires. ». « Je te demande donc encore une fois : qu'on me rende l'instrument que Hiéron dit détenir et qui m'a été légué par

militaire pour rappeler la puissance lagide. Elle était suivie d'un sacrifice, *thusia*, d'un *agôn* (trois sortes d'épreuves : athlétiques, hippiques et musicales). Elle se terminait par des banquets (l'un pour les hôtes privilégiés et l'autre plus populaire, ouvert à diverses catégories de la population d'Alexandrie et d'ailleurs). Le cortège traversa Alexandrie et en particulier le stade où était installée une bonne part de la population conviée plus à admirer qu'à réellement participer à la fête comme c'était le cas à l'époque classique en Grèce. Ainsi, les *Ptolemaia* mentionnés dans notre billet ci-dessus sont une commémoration de la "Victoire" remportée par Ptolémée II sur son adversaire Antiochos Ier ; mais c'est aussi une démonstration de force, destinée sans doute à intimider les cités grecques - dont un certain nombre sont sous protectorat lagide - et à les convaincre de l'intérêt qu'elles ont à rester dans l'alliance égyptienne (F. Dunand, 1981 : 15-21).

⁶- En 270, une première étape consista dans la divinisation de sa sœur-épouse Arsinoé II, morte en 270, sous le nom cultuel de Philadelphos (qui « aime son frère »). Le culte d'Arsinoé fut également destiné à fournir un lien entre la religion grecque et la religion égyptienne, car le roi exigea qu'Arsinoé fut adorée dans tous les sanctuaires indigènes devenant la *synnaos theos* (« divinité qui partage le temple ») des divinités égyptiennes. Il constitua avec Arsinoé la dyade des *Theoi Adelphoi*, parallèle à la dyade des *Theoi Sôtères*, ses parents. Ptolémée II Philadelphe développe un aspect particulier du culte dynastique, en affectant une partie des revenus de l'*apomoira* aux honneurs divins à accorder à sa sœur-épouse, la reine Arsinoé. Enfin, la reine divinisée figura sur les monnaies. Les monnaies présentent au droit la reine que sa coiffure et son sceptre assimilent à la déesse Isis, tandis qu'au revers des épis de blé, des grappes de raisins et des pavots sortent d'une double corne d'abondance : c'est affirmer que la reine incarne sur terre les pouvoirs féconds de la déesse et que, par sa grâce divine, elle est la source des récoltes et donc du bien-être de la population.

testament, ou bien qu'on en achète un autre, de même valeur, et qu'on me le donne, afin que je puisse me préparer et me présenter au concours, sans être défavorisé par rapport à beaucoup pour la seule raison que je ne possède pas d'instrument. Et je te prie de me procurer les quantités que je spécifie dans mon mémoire, conformément au testament, qui ordonne de me fournir tout le nécessaire convenant à un homme libre pour s'exercer à l'art de la cithare, jusqu'au moment où je me présenterai au concours. S'il ne te plaît pas de me procurer cela, je te prie de m'accorder pendant deux ans la somme mensuelle équivalente pour que je puisse prendre soin de moi-même, trouver un professeur et participer aux concours que le roi organise. Ainsi je ne déperirai pas ici et serai en mesure de m'aider moi-même. » (F. G. Keynon, H. I. Bell, W. E. Crum, 1893, Greek Papyri in the British Museum, London, British Museum, P. London, Volume 7, n° 2017).

« Héracléotès donne à Zénon le titre d'*epitropos*, terme ambigu qui signifie aussi bien exécuteur testamentaire de Déméas que tuteur d'Héracléotès. Le jeune homme exprime des revendications très précises concernant ses rations alimentaires, de boisson et d'huile, alors qu'il reçoit un montant non négligeable à cet effet : 8 drachmes et 4 oboles par mois, c'est plus que n'en peut gagner un ouvrier agricole. A cela s'ajoute un demi-litre de vin par jour, alors que les ouvriers sont condamnés à boire l'eau du Nil » (W. Clarysse, K. Vandorpe, 1995 : 61). Malgré tout, à partir des dires de W. Clarysse, K. Vandorpe (1995 : 61), nous notons qu'Héracléotès n'est pas satisfait de son sort et exige plus du double : « (1 drachme = 6 oboles = 48 chalques) ce que reçoit Héracléotès viande huile garniture vin 3 drachmes 4 oboles 4 chalques 3 drachmes 3 chalques 2 drachmes 4 chalques 7,5 congés ce que demande Héracléotès 1 drachmes 3 oboles 6 drachmes 6 chalques 7 drachmes 3 oboles 15 congés Esclaves ou orphelins ? La question se pose de savoir : qui étaient ces garçons et pourquoi Zénon s'occupait de leur entretien et de leur carrière ».

Un billet d'un autre jeune, un certain Cléon, nous aidera peut-être à résoudre le problème des revendications d'Héracléotès et à mieux comprendre comment se mettait en place le patronage communautaire en Égypte ptolémaïque :

Mémoire à mon père Zenon, de la part de Cléon. » « Tu ferais bien de nous envoyer la pension qui nous revient, à moi et à ma mère, en tout 17 drachmes avec l'huile. Il nous revient en plus 6 congés 5 cotyies de vin, et la contribution pour les fêtes d'Hermès et des Muses que tous ont déjà versée. Pense aussi à l'eau que nous achetons depuis nombre de jours. » (F. Firenze, 1912-1979, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, Florence, PSI, Volume 5, n° 528).

La fête d'Hermès, dieu patron du gymnase (considéré comme le protecteur des jeunes), et des Muses est sans doute une sorte de fête scolaire, pour laquelle les élèves devaient verser une petite contribution financière. À la lecture du texte, on comprend que, dans le cas de Cléon, c'est à Zénon qu'incombait le paiement de la contribution financière d'Héracléotès. La question

est la suivante : pourquoi était-ce à Zénon qu'incombait de payer la contribution financière d'Héracléotès ? La réponse à cette question nous est fournie par W. Clarysse et K. Vandorpe (1995 : 59), qui l'expliquent en ces quelques mots :

La pension de Cléon et de sa mère paraît substantielle, surtout s'il s'agit d'une allocation mensuelle. Mais, le plus frappant est le titre de « père » que le garçon décerne à Zénon, ici et dans une autre lettre. Il faut également noter la présence de la mère de Cléon. D'autres garçons, comme Pyrrhos, paraissent aux côtés de leur mère ou demandent des avantages financiers pour elle. C'est là que réside peut-être la clef de l'énigme. A notre avis, ces garçons étaient des fils de militaires tués dans une des nombreuses guerres des Ptolémées. En tant que tels, ils avaient droit à une éducation convenable aux frais de l'Etat, suivant une tradition qui remonte à l'Athènes classique, illustrée par la fameuse oraison funèbre de Périclès. En pratique, l'éducation des orphelins est confiée à des citoyens honorables, tels que Zénon. Sans doute, recevaient-ils de l'Etat une compensation financière. Mais ils s'attachaient à donner une éducation aussi soignée que possible aux enfants des héros tombés au champ d'honneur. Les succès scolaires et sportifs des pupilles rejaillissaient sur les pères adoptifs. Cette hypothèse explique d'un coup la présence des mères, les allocations auxquelles les garçons avaient droit et l'appellation de « père » donnée à Zénon par le petit Cléon. Une fois de plus, les archives de Zénon servent de pont entre la Grèce classique et le monde hellénistique.

Ainsi, l'interprétation des papyrus cité ci-dessus nous renvoie au fonctionnement de la société athénienne classique. En effet, selon P. Brulé, R. Descat (2004 : 334-335) dans l'Athènes classique :

L'analyse des rapports sociaux entre riches et pauvres, mais aussi entre membres de l'élite fortunée, doit accorder une place centrale au système liturgique dont le rôle dans l'accès des élites au pouvoir social et politique est déterminant. Comme cela a souvent été dit, les liturgies constituent l'institutionnalisation au sein des cadres sociopolitiques (dèmes, tribus, cité) des dons ostentatoires que les « aristocrates » de l'époque archaïque faisaient librement fonctionner à leur profit. Elles constituent à ce titre une forme de patronage « communautaire », qui, tout en reconnaissant aux riches une place éminente, « court-circuite » les formes de patronage individuel, et place *in fine* la cité bénéficiaire en position d'autorité.

Et dans notre cas ici, la cité gagnante est un royaume ; celui des Ptolémées.

2. Un patronage individuel

Le meilleur exemple de ce patronage individuel en Égypte hellénistique, entre riches et pauvres, se trouve dans la dorée d'Apollonios au Fayoum. Ce dernier était le préposé aux finances sous le magistère du roi Ptolémée II Philadelphe. En effet, selon W. Clarysse et K. Vandorpe (1995 : 63) :

Dans le domaine d'Apollonios, l'on pratique la culture du lin et l'élevage des moutons à grande échelle (le cheptel compte 6.371 têtes selon un recensement). Une race ovine particulièrement appréciée, produisant une laine très fine, est importée de Milet. Ces moutons milésiens dont on trouve mention jusque dans un texte démotique est l'objet de soins particuliers. Ainsi, ils ne sont pas tondus, mais leur précieuse toison est récoltée à la main. Le lin et la laine est parfois vendus comme matières premières, mais souvent transformés

sur place en produits textiles : vêtements, matelas et tapis. D'un côté, de petites entreprises familiales travaillent le lin ou la laine en quantités limitées pour le compte d'Apollonios ou de Zénon lui-même. Par ailleurs, le ministre possède dans la ville de Memphis un atelier de tissage qui emploie des esclaves et des travailleurs libres. Le nouvel atelier près du domaine offre des possibilités d'emploi, et les candidats sont nombreux. C'est ainsi que des tisserands de différentes nationalités proposent leurs services à Apollonios et Zénon.

Le prochain papyrus ci-dessous est très intéressant sur la question. En effet, en 256 av. J.-C., une famille de tisserands venant de Meidoum, un village proche de Philadelphie, souhaite s'y installer. Ce sont des Grecs d'origine, et ils se présentent à Zénon en ces termes :

A Zénon, les frères Apollophanès et Démétrios, spécialistes de tous lainage pour femme, salut. Si cela te convient et si tu en as besoin, nous sommes prêts à te fournir ce qu'il te faut. Nous avons entendu parler de la gloire de la cité ainsi que de l'efficacité et de l'équité dont tu fais preuve à sa tête. Aussi, nous avons décidé de venir chez toi à Philadelphie, avec notre mère et notre femme. Pour que nous ayons du travail, recommande-nous, s'il te plaît. Nous pouvons faire, à ton gré, des chlamydes, des tuniques, des ceintures, des manteaux, des baudriers, des rubans, et pour femme, des tuniques fendues, des tegidia, des summetria, des parapèkhè. Et nous pouvons enseigner le métier, si tu le désires. Ordonne donc à Nicias de nous fournir un logement, et pour que tu n'aies aucun doute, nous produirons devant toi comme témoins des gens honorables d'ici-même et d'autres de Moithymis [Meidoum] (F. Firenze, 1912-1979, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, Florence, PSI, Volume 4, n° 341).

On remarque que ce sont des artisans (tisserands) qui demandent de l'aide à Zénon. La lettre regorge de plusieurs formules de politesse de la part de ces petits Grecs, spécialistes du tissage de vêtements féminins. Comme le souligne C. Orrieux (1983 : 123) :

Certainement, ils sont informés que de petites entreprises familiales implantées à Philadelphie travaillent le lin ou la laine pour le compte d'Apollonios ou de Zénon lui-même. Ceux-ci subissent la dure réalité des Hellènes de la classe pauvre. C'est pourquoi, ils n'hésitent pas à demander le soutien d'un concitoyen qu'ils jugent équitable et bienfaisant. Dans ce contexte, l'emploi du mot « cité » (*Polis*), qui se réfère au passé grec n'est nullement indifférent. Il véhicule l'idée d'une communauté à taille humaine, où les liens de voisinage sont régis par la solidarité. En effet, les Hellènes n'ont pas manqué de formuler des demandes d'aide envers leurs congénères, afin que chacun réussisse à s'insérer dans cette nouvelle société, où les premiers migrants semblent déjà totalement intégrés dans les affaires du pays.

C'est dans cette veine que s'inscrit le pragmatisme et le réalisme de ces artisans grecs du papyrus ci-dessous, venant de Philadelphie. Le patronage dont Zénon fait preuve pousse un autre groupe de tisserands, désireux de s'installer à Philadelphie, à lui faire la proposition suivante :

Nous sommes venus ici pour travailler. En bonne justice, il faut nous donner une drachme par talent [=30 kg] pour le lessivage et le peignage, et pour le prix du tissage, 3 drachmes la pièce. Et cela n'est même pas suffisant, car chaque pièce de tissu demande 3 hommes et une femme et elle n'est détachée du cadre qu'au bout de six jours. Si tu n'acceptes pas ces conditions, donne-

nous à chacun 1 obole et demie et à la femme une demi-obole. Et fournis-nous un aide qui connaisse le métier pour 5 drachmes et 2 oboles, qu'on déduira de notre salaire. » (F. Firenze, 1912-1979, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, Florence, PSI, Volume 6, n° 599).

Le texte révèle un exemple de la dynamique patron-client dans la société ptolémaïque, en particulier dans le contexte des travailleurs immigrés grecs. Les tisserands s'adressent à Zénon, un personnage de l'élite, afin de négocier des conditions de travail et obtenir un soutien financier. Les patrons, comme Zénon, ont une autorité qui leur permet de fixer les conditions de travail, mais aussi d'apporter une aide matérielle ou financière à leurs protégés. Le texte met en lumière non seulement la dureté du travail des tisserands et leurs tentatives de négocier de meilleures conditions, mais aussi la manière dont les figures influentes, comme Zénon, jouent un rôle crucial dans la régulation des rapports sociaux. Ces figures dominantes servent de médiateurs dans les relations entre la classe ouvrière et l'élite, agissant en tant que garants de l'ordre social tout en s'assurant de la continuité de leur pouvoir. On voit également à travers ce papyrus que Zénon, en tant que patron, n'est pas seulement une figure autoritaire, mais aussi un gestionnaire des ressources humaines et économiques. La demande d'un aide pour les tisserands, qu'ils veulent rémunérer en partie par une déduction de leur salaire, montre que le patronage en Égypte ptolémaïque ne se limite pas à une simple relation de protection, mais implique également des responsabilités pratiques liées à la gestion du travail et des salaires. Cela souligne le rôle du patron dans l'organisation de la production et dans la régulation des relations professionnelles, créant un système où les patrons comme Zénon sont responsables à la fois de la protection de leurs clients et de la gestion des aspects matériels de leur travail.

Les tisserands qui se présentent dans le papyrus ci-dessus sont des Grecs d'origine, ce qui est significatif dans le contexte de l'Égypte ptolémaïque. L'immigration grecque a contribué à la formation d'une élite dirigeante, qui domine politiquement et économiquement le pays. Cependant, comme le montre ce passage, même les Grecs ordinaires, comme ces tisserands, dépendent encore du patronage de figures influentes comme Zénon pour assurer leur insertion dans la société. Cela illustre les différentes couches de la société grecque en Égypte, où les élites et les travailleurs partagent des liens sociaux mais restent dans des rapports de pouvoir asymétriques. Enfin, les tisserands grecs qui s'adressent à Zénon ne se contentent pas de réclamer de l'aide ; ils s'inscrivent également dans une logique de solidarité communautaire. En demandant un aide qui connaisse le métier, ils font appel à une forme de coopération professionnelle qui dépasse l'individualisme et s'ancre dans une dynamique collective. Cela montre qu'au-delà de la relation patronale, il existe une solidarité qui traverse la communauté

des travailleurs, qui s'organisent autour de leur profession et de leur appartenance à un groupe social, en l'occurrence les Grecs établis en Égypte.

De nombreux historiens soulignent la relative homogénéité du groupe des Hellènes en mettant en avant des figures comme celle de Zénon. À ce titre, C. Orrieux (1985 : 240) affirme :

Les noms des employés de Zénon suggèrent que celui-ci embauchait de préférence des Grecs ou des individus hellénisés. En effet, les uns comme les autres assaillaient Zénon dans l'espoir de trouver auprès de lui une garantie contre la crainte qui les hantait. Ils attendaient de lui, parce qu'il était riche et puissant, que leur rêve de sécurité devienne enfin réalité.

Le même C. Orrieux et P. Schmitt-Pantel (1996 : 419) affirment : « les relations de Zénon dans le monde du travail offrent un tableau intéressant : presque la moitié de ses employés est composée de “petits Grecs” (agriculteurs, éleveurs, artisans, transporteurs) » (voir le papyrus mentionné en note de bas de page)⁷. Et ils ajoutent : « la signification du personnage de Zénon tient au fait que, premier et mieux connu des “protecteurs” de l'Égypte lagide, il a continué, après 248, à rendre service à ses protégés, en tant que personne privée, grâce à ses relations avec les représentants de l'administration du nome, voire avec des membres de la cour royale d'Alexandrie, et aussi grâce à son opulence ». Cette vision des Grecs d'Égypte s'enracine dans l'héritage de l'époque classique. En effet, comme le rappelle A. Erskine (2004 : 423) : « l'idéologie de la politique civique était fondée sur la notion de “bonne citoyenneté”. Dans sa version masculine comme féminine, le citoyen “idéal” était un *polisfanatiker*, dont tous les efforts, notamment financiers, tendaient vers le seul et unique but de servir ses concitoyens ».

Cette manière de concevoir la sociabilité n'est pas étrangère aux Égyptiens : eux aussi ont leurs notables et s'adressent à leur chef de village pour obtenir aide et protection (C. Orrieux, 1983 : 123). Les Égyptiens n'étaient donc pas en marge de ce système de patronage entre riches et pauvres dans le royaume. Parmi eux, on peut citer Téôs, qui sollicite le soutien de Zénon afin d'obtenir un emploi de brodeur dans le bourg de Philadelphie :

À Zénon, Téôs, brodeur à Philadelphie, souhaite le bonjour ! Si cela te plaît, fais que je travaille auprès de toi les tapis ras. S'il te plaît, fais-moi travailler chez toi les tapis ras [kilims]. Par rapport au tarif que prend Pétosarapis,

⁷- « Demander à Hérodote pour le poil de chèvre. Demander à Arninias à combien il vend la mine. La lettre à Dioscouridès à propos du bateau. Conclure un accord avec Timée à propos des cochons. Faire un brouillon du contrat avec Apollodore et lui écrire de le livrer. Charger le bateau avec du bois. Écrire à Jason de faire charger le bois à Dionysios et le faire descendre la rivière quand il est convenable. Le quart du bois d'Arabie. Lui faire descendre le vin aigre. Écrire à Méliton de planter les plants du vin bumastus appartenant à Néoptolémos, et à Alkime de faire la même chose s'il est d'accord. À Théogène sur les douze jugs à bœuf. Livrer Apollodore et Callipos [le reste fait défaut]. [Verso] De Métrodore à Athénagoras à propos du produit de la même année. À Théophile pour lui être agréable et au sujet de l'état du travail. Écrire à Iatroclès au sujet du blé, et à Théodore avant que l'eau du canal » (F. Firenze, 1912-1979, *Publicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto*, Florence, PSI, Volume 5, n° 429).

j'accorde un rabais de quatre drachmes. Sache que je ne suis pas un étranger à Philadelphie, mais que des membres de ma famille y habitent, ainsi que mes frères. Si tu veux me voir, tu me trouveras dans la maison d'Artémidoros, l'esclave (F. G. Keynon, H. I. Bell, W. E. Crum, 1893, Greek Papyri in the British Museum, London, British Museum, P. London, Volume 7, n° 2055).

Les relations de Zénon avec les petits tisserands, qui travaillaient souvent à domicile, demeurent difficiles à cerner. En effet, comme le dit C. Orrieux (1983 : 123) :

Tout semble indiquer que Zénon avait des relations personnelles avec les petits tisserands, mais il est impossible de les préciser. Toutefois, l'on voit à travers ce texte qu'entre fabricants de tapis, la concurrence était sans merci, surtout entre Egyptiens. On le sent vraiment à la lecture de cette lettre du brodeur Téôs. Outre le rabais substantiel que Téôs offre à Zénon pour déloger son concurrent, il tire argument des bons voisinages.

Toutefois, il convient de souligner que le patronage à la grecque exercé par Zénon s'enveloppe d'une certaine réciprocité. Les faits rapportés dans le papyrus suivant ne viendront pas contredire cette idée :

A Aristandros. Si tu te portes bien, je m'en réjouis ; nous sommes aussi en bonne santé. Tu serais bon de venir au secours du nomarque Maimachos et de l'aider à se tirer d'affaire. Et quand ce sera fait, il n'en sera que plus dévoué et plus utile pour toi » (F. Firenze, 1912-1979, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, Florence, PSI, Volume 6, n° 587).

La frontière entre un témoignage de reconnaissance et la corruption d'un fonctionnaire demeure souvent floue. C. Orrieux (1983 : 126) peut ainsi noter :

Quoi qu'il en soit des justifications apportées par Maimachos, Zénon s'est montré bienveillant. En vérité, au dos du papyrus, il a griffonné, pour Aristandros économe de l'Arsinoïte, quelques mots. En fait, ce ne sont que des verbes stéréotypés, entre lesquels pourtant il a hésité, pesant le pour et le contre en faveur d'un ami. Il y caractérise en quelques mots le rapport du patron et de son protégé : d'un côté l'assistance bienveillante, de l'autre un service dévoué autant qu'utile. Ce lien personnel n'est pas plus égyptien qu'il n'est grec ou romain : il fonde le clientélisme antique.

Il s'agit d'une acquisition intéressée d'amis moins fortunés, destinés à devenir des obligés. Ainsi, comme le rapporte Zénon, Maimachos, après avoir reçu l'aide d'Aristandros, deviendra l'obligé de ce dernier. Il sera à sa solde et entrera dans sa clientèle. En réalité, le patronage, tout comme la *philia*⁸, recouvrait des relations sociales entre individus que leur disparité de fortune et de pouvoir rapprochait de rapports clientélares.

⁸- Pratique sociale plus que sentiment, la *philia*, « amitié » désigne précisément des rapports sociaux interpersonnels dans lesquels le service rendu au *philos*, l'« ami », entraîne reconnaissance (*Kharis*) et implique réciprocité. La *philia* constituait à ce titre un modèle idéalisé de relation harmonieuse, que l'intérêt réciproque des deux parties tendait à pérenniser.

3. Une sociabilité de clientélisme demandée par les pauvres sous la contrainte

En général, toutes les populations pauvres de l'Égypte ptolémaïque en quête d'aide n'avaient pour unique recours que des Hellènes fortunés, tels qu'Apollonios ou Zénon de Caunos. Il s'agissait, paradoxalement, de faire appel au pouvoir pour se protéger... du pouvoir. Car telle était, en réalité, la seule issue possible dans l'Égypte hellénistique : sortir d'un patronage communautaire pour entrer dans un patronage personnel, voire s'inscrire pleinement dans une sociabilité fondée sur le clientélisme. Cet état de fait poussait bien souvent les plus démunis à recourir à la délation dans l'espoir de devenir les clients d'un notable. Tel est le cas de la dénonciation perfide de l'artisan égyptien Païs, présentée ci-dessous :

Mémoire à Zénon, de la part de Païs, tisseur de tapis. En ce qui concerne les renseignements que je t'ai donné au sujet de Nechtembès, le tisseur de tapis qui est responsable de la pesée, il a été clairement établi qu'il a détourné une partie des tapis à double face. Celui pesé hier était encore mouillé et fait aujourd'hui six mines [env. 2 kg] de moins. Mais l'homme a commis des délits encore plus graves. Si tu veux les examiner, il mérite qu'on lui coupe les mains ! Car il a diminué d'une coudée [env. 0,5 m] la longueur des tapis doubles et leur largeur de deux palmes [env. 15 cm], de sorte qu'ils ne s'ajustent plus à un lit. Et au moment où on allait peser les tapis à double face, il a ajouté la lice sur la balance. Il n'est pas juste qu'il en soit ainsi. Et en plus, il dévoie les autres tisseurs de tapis. S'il te plaît de me laisser me mesurer à eux, pour quatorze tapis à double face, je t'en donnerai deux de plus. Quand il a compris que j'allais le confondre, il a tenté de s'enfuir hier. Mais je l'ai arrêté et il a été emmené en prison. Je t'ai révélé tous ces agissements afin que personne ne puisse te tromper et pour obtenir de la considération (C. C. Edgar, 1924-1940, Zénon Papyri (PCZ), Le Caire, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Imprimerie de l'institut français d'Archéologie Orientale, vol. 1-5, P. Cairo Zénon, Volume 3, n° 59484).

Le mémoire de Païs à Zénon (P. Cairo Zénon III 59484) illustre de manière exemplaire les dynamiques de clientélisme et de patronage personnel qui régnaient dans l'Égypte ptolémaïque. Dans ce texte, Païs, un tisseur égyptien, dénonce son collègue Nechtembès pour des malversations liées au tissage, espérant ainsi gagner les faveurs de Zénon, un puissant fonctionnaire grec. Au-delà de la simple dénonciation, Païs utilise cette occasion pour se présenter comme un travailleur plus fiable et plus productif, en offrant à Zénon une contrepartie commerciale sous forme d'une promesse de productivité accrue. Ce geste souligne le glissement du patronage communautaire vers un patronage personnel, où l'individu pauvre cherche à s'intégrer dans le réseau de protection et d'opportunités offertes par les riches Hellènes, tout en adoptant une stratégie de réciprocité calculée. Par cette dénonciation, Païs cherche non seulement à révéler les fautes de son concurrent, mais aussi à entrer dans une relation clientéliste avec Zénon, espérant ainsi accéder à une forme de sécurité et de prospérité dans un système social marqué par des inégalités profondes.

Le cas de Païs, dans ses démarches vis-à-vis de Zénon, illustre bien comment les individus, même dans des conditions difficiles, cherchaient à s'intégrer dans un réseau clientéliste. Bien que nous ne sachions pas si Païs a effectivement obtenu gain de cause, il est évident que son objectif était de s'attirer la bienveillance de Zénon, un patron puissant, à travers des actions stratégiques et des manœuvres calculées. En se positionnant comme un informateur, en dénonçant les malversations de son collègue, et en proposant de travailler à un prix inférieur, Païs cherche avant tout à se rendre indispensable aux yeux de Zénon. Ce dernier, en tant que propriétaire et protecteur, n'était pas déconnecté de ses affaires et, contrairement à d'autres figures plus distantes, il jouait un rôle clé dans l'organisation de la vie sociale et économique de l'Égypte ptolémaïque. Ainsi, comme le souligne C. Orrieux (1985 : 240) : « "habitant à côté" des étrangers et d'Égyptiens rattachés administrativement au bourg de Philadelphie (parépidèmos), c'est lui (Zénon) qui, en réalité, rassemble autour de lui les humbles quémandeurs qui souhaitent entrer dans sa clientèle ». Et les humbles quémandeurs, il y en avait assez en Égypte grecque ».

En effet, les papyrus foisonnent de ce genre de situations. Nous voyons, en tout cas, un certain nombre de ceux qui supplient Zénon lui proposer de les récompenser en travaillant pour lui gratuitement :

A Zénon, Thamôys et ses fils souhaitent le bonjour ! J'ai fait tout mon possible pour que tu n'aies rien à nous reprocher. Nous avons reçu en prêt 12 artabes de blé et 16 ½ artabes d'orge mêlée de blé. Nous avons remboursé au grenier public 14 artabes d'orge mêlée de blé. Tu serais bien bon d'ordonner à ton représentant de libérer mes fils de prison, et nous te le rendront en faisant les travaux que tu nous ordonneras. Car tant que nous sommes en prison, tu n'obtiendras rien de plus à nous laisser perdre notre temps. Bonne chance ! (C. C. Edgar, 1924-1940, Zénon Papyri (PCZ), Le Caire, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Imprimerie de l'institut français d'Archéologie Orientale, vol. 1-5, P. Cairo Zénon, Volume 3, n° 59495).

Qu'est-ce qu'on retient de ce texte ? L'offre de travail pour remboursement de dette est claire. Nous sommes pleinement dans une proposition de clientélisme⁹. On voit ici que c'est Thamôys qui demande à entrer dans la clientèle de Zénon. Est-ce par nécessité ou par contrainte ? On dira que c'est par contrainte. En effet, n'ayant certainement aucun autre moyen pour résoudre

⁹- Est décrites comme clientélaire toute relation a) personnelle et relativement durable, b) fondée sur un échange de services réciproques, c) asymétrique – services de types distincts entre individus de statuts différentes –, d) et inégale, puisque les termes sont déterminés par la partie la plus puissante cf. P. Brulé, R. Descat, 2004 : 332. Toutefois, dans notre cas c'est la partie la moins puissante qui a proposé les termes du clientélisme. En réalité cela ne s'est pas fait par guetter, mais sous la contrainte.

ses difficultés et sortir ses fils de prison, il décida de se mettre sous le joug de Zénon. C'est ce qui amène C. Orrieux (1983 : 128) à affirmer que :

Les appels au secours des Égyptiens paraissent plus pathétiques parce qu'ils font connaître des conditions de vie autrement plus rigoureuses que celles de la plupart des Grecs. Ces pauvres gens sont-ils coupables ou innocents ? Ils sont en tout cas incapables de pourvoir à leur subsistance, car les prisonniers ne sont pas nourris aux frais de l'État. Que faire alors, sinon supplier celui qui est maître dans tous les sens du mot ?

L'un des premiers maîtres qui pouvaient venir en aide aux pauvres était les rois lagides. Toutefois, comme le soutient P. Levêque (1964 : 435), il y'avait aussi des personnalités comme:

Apollonios, ami et dioécète de Philadelphie, propriétaire de la doréa de 10 000 aroures (2 700 ha) que le monarque lui a concédée à Philadelphie sur la bordure de la cuvette du Fayoum, dont les lourdes fonctions officielles n'empêchent pas de gérer des affaires personnelles d'une extraordinaire complexité. L'argent, qui est le mobile premier de son action, ne lui suffit pas : il a aussi le souci de son prestige, de sa gloire. C'est pour cela qu'il s'est fait entourer d'une véritable cour de clients et de serviteurs ; il vit en grand seigneur éclectique et philanthrope, généreux envers les hommes qui recourent à sa toute-puissance.

Après des personnalités comme Apollonios, ministre des finances sous Ptolémée II Philadelphie, parmi ceux qui pouvaient venir en aide aux pauvres en Égypte ptolémaïque, on peut évoquer particulièrement Zénon. C'est ce pourquoi C. Orrieux (1983 : 122-123) pense ceci :

La popularité de Zénon est certes une topique largement conventionnelle chez les scribes : on lui renvoie l'image de lui-même la plus apte à obtenir sa faveur. Il ne faut pas oublier toutefois qu'un stéréotype utilisé dans les relations entre dominants et dominés ne se réduit jamais à une simple "superstructure", plaquée du dehors dans le but de justifier un certain ordre répressif. C'est une forme de consentement tacite sans laquelle un pouvoir établi sur la force brute ne dure pas. De fait, Égyptiens et étrangers partagent les mêmes représentations de l'autorité royale et de sa légitimation. Celui qui se trouve à un échelon quelconque de la hiérarchie administrative est tenu, par son rang, de respecter certaines normes. Qu'il manifeste dans ses actes au moins l'apparence de la bienveillance et les lieux communs rempliront convenablement leur rôle stabilisateur.

Ce rôle de stabilisateur de la société que jouent les riches en Égypte ptolémaïque est une conception ancienne de l'Athènes classique. En effet, à Athènes, « inégalités et tensions sociales existaient bel et bien, et il conviendra de se demander pour quelles raisons elles ne dégénèrent jamais en conflit social ouvert. Constatant l'absence de conflits majeurs dans l'Athènes du IV^e siècle av. J.-C., il est tentant d'attribuer cette particularité à son fonctionnement sociopolitique spécifique » (P. Brulé, R. Descat, 2004 : 330). Or, pour C. Mossé (1993 : 33) :

L'une de ces particularités est la *philia*, qui procure d'abord concrètement solidarité et entraide entre citoyens riches et pauvres. Dès lors, c'est cette idéologie d'égalité et de solidarité qui a régulé le comportement civique des Athéniens tout au long de l'époque classique. Ainsi, Athènes, à la différence d'autres cités, connaît une remarquable période de paix sociale tout au long

du IV^e siècle av. J.-C. Nous sommes en présence d'une conception bien ancrée dans l'idéologie de la cité grecque, à savoir qu'elle est une communauté dont les membres les plus riches doivent contribuer à l'entretien des plus pauvres. Seulement, dans le cas d'Athènes, c'est par la cité que devait passer cette solidarité.

On constate par-là que les liens de sociabilité et de solidarité viennent compenser les inégalités entre pauvres et riches (S. Lebreton, 2019 : 2). Tel a été aussi le cas en Égypte ptolémaïque.

Conclusion

En Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C., les rapports de solidarité entre riches et pauvres reposaient sur des formes de patronage communautaire, individuel et de clientélisme. Dans une société marquée par de fortes inégalités, les élites — souvent grecques — soutenaient les populations locales en échange de loyauté, créant ainsi des réseaux de dépendance. L'idéal égalitaire des cités grecques fut progressivement abandonné au profit de structures hiérarchiques. La générosité des riches, souvent motivée par le prestige, s'exprimait notamment par l'évergétisme et la *philanthropia*, formes de bienveillance publique servant à asseoir leur autorité. Cette solidarité apparente, loin d'être désintéressée, visait à maintenir l'ordre social. En répondant aux besoins des plus pauvres tout en affirmant leur pouvoir, les élites contribuaient à préserver la paix dans le royaume, en combinant domination, contrôle économique et gestes stratégiques de bienveillance.

Sources et références bibliographiques

Sources

EDGAR Campbell Coioan, 1924-1940, *Zénon Papyri*, Le Caire, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Imprimerie de l'institut français d'Archéologie Orientale, vol. 1-5.

FIRENZE Felice, 1912-1979, *Publicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto* (PSI).

KEYNON Frederic George, BELL Harold Idris et Crum Walter Ewing, 1893, *Greek Papyri in the British Museum*, London, British Museum, 7 vol.



Bibliographie

BRULE Pierre, DESCAT Raymond, 2004, *Le Monde Grec aux temps Classiques*, Paris, Presses Universitaires de France, Tome 2, 560 p.

BURNET Régis, 2003, *L'Égypte Ancienne à travers les papyrus : vie quotidienne*, Paris, Edition Flammarion, 315 p.

CLARYSSE Willy, VANDORPE Katelijn, 1995, *Zénon, un homme d'affaires grec à l'ombre des Pyramides*, Traduit du néerlandais par Willy CLARYSSE et Suzanne HÉRAL, (Ancorae. 14.) Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 116 p.

DUNAND Françoise, 1981, « Fête et propagande à Alexandrie sous les Lagides. », in *La fête, pratique et discours. D'Alexandrie hellénistique à la mission de Besançon*, Besançon : Université de Franche-Comté, p.13-40.

DUNAND Françoise, 1983, « Grecs et Egyptiens en Égypte lagide. Le problème d'acculturation », *Mode de contacts et processus de transformations dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone, Rome, Pise*, p.45-87.

ERSKINE Andrew, 2004, *Le monde hellénistique, Espaces, Sociétés, Cultures, 323-31 av. JC*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 726 p.

LEBRETON Sylvain, 2019, Les Grecs de haut en bas, in *la vie des idées*. ISSN: 2105-3030. URL: <https://laviedesidees.fr/Les-Grecs-de-haut-en-bas>.

LEVÊQUE Pierre, 1964, *L'aventure grecque*, Paris, Librairie Armand Colin, 832 p.

MOSSE Claude, 1993, Peut-on parler de patronage dans l'Athènes archaïque et classique ?, *Religion et anthropologie de l'esclavage et des formes de dépendance*, Besançon, p.29-36.

ORRIEUX Claude, 1983, *Les Papyrus de Zénon : l'horizon d'un grec en Égypte au III^e siècle avant Jésus Christ*, Paris, Macula, 159 p.

ORRIEUX Claude, 1985, *Zénon de Caunos, parépidèmos, et le destin grec*, Paris, Annales littéraires de l'université de Besançon 320, Paris, Les Belles-Lettres, 324 p.

ORRIEUX Claude, SCHMITT-PANTEL Pauline, 1996, *Histoire grecque*, Paris, Presse Universitaire de France, 499 p.